



Des femmes et des hommes  
pour votre bien

## BAREME FACTURATION LOCATION / GESTION - ORPI GEX IMMOBILIER

Applicable à compter du 01/01/2025

### HONORAIRES LOCATION À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE

Honoraire de gestion courante	7,90% TTC du loyer mensuel
Assurance Loyers impayés, protection juridique et dégradations	2,10% TTC du loyer mensuel
Honoraire Location d'entremise et négociation : Frais appliqués au bailleur uniquement.	8% ttc du loyer annuel - loi ALUR
Honoraires Location : visite, étude de dossier, rédaction de bail : Frais appliqués aux bailleurs selon zone	Zone non tendue : 8€ m2 TTC / Zone tendue : 10€ m2 ttc
Honoraire Location : Etat des lieux frais appliqués aux bailleurs selon zone géographique par m2 de la surface	3€ m2 TTC
Honoraire de location : frais appliqués aux bailleurs pour la location d'un Parking/box/garage.	Forfait : 125,00€

### HONORAIRES DE GESTION À LA CHARGE DU LOCATAIRE

Honoraires Location : visite, étude de dossier, rédaction de bail : Frais appliqués aux locataires selon zone	Zone non tendue : 8€ m2 TTC / Zone tendue : 10€ m2 ttc
Honoraire Location : Etat des lieux frais appliqués aux locataires selon zone géographique par m2 de la surface	3€ m2 TTC
Honoraire de location : frais appliqués aux locataires pour la location d'un Parking/box/garage.	Forfait : 125,00€

### HONORAIRES DE GESTION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE À LA CHARGE DU BAILLEUR

LIBELLÉS	À LA CHARGE DU BAILLEUR	À LA CHARGE DU LOCATAIRE
Réalisation de l'inventaire d'un logement meublé :		
100,00€ TTC	X	
150,00€ TTC	X	
200,00€ TTC	X	
Cloture administrative des dossiers bailleurs : 150,00€ TTC	X	
RDV d'expertise au nom du propriétaire : 120,00€ TTC	X	
Aide à la déclaration des revenus fiscaux : 59,00€ TTC	X	
Frais administratifs (Extranet etc.) : 2,00€ TTC	X	
Calcul des régularisations monopropriété à lots multiples : 500,00€ TTC	X	
Honoraire suivi de travaux au delà de 1500,00€ : 5% TTC du montant final	X	
Mediation - RDV Conciliateur de justice : 120,00€ TTC/Heure	X	
Gestion d'un impayé sans assurance ni garant conformément au choix du	X	
RDV travaux à la place du locataire : Tarif unique 50,00€ TTC		X
Avenant au bail : 200,00€ TTC	X	X
Frais de relance impayés locataire :		
1ère relance : 0,00€		X
2ème relance : 20,00€ TTC		X
3ème relance : 40,00€ TTC		X
Frais de rejet prélevement : 20,00€ TTC		X

AGENCE ORPI GEX IMMOBILIER

04 50 41 89 91 / geximmobilier@orpi.com

Avenue de la gare - Le Tétras - 01170 GEX

Orpi Gex Immobilier by SAS Lemanica ; Siret : 328 846 787 00070